

SEANCE CONJOINTE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2016  
A 19 HEURES 15

en la salle du Conseil communal, place du Marché n° 1

**ORDRE DU JOUR**

*[article L1122-11 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et article 26bis, § 5, de la loi organique des C.P.A.S.]*

**SEANCE PUBLIQUE**

- 1.- Rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune. (cfr. Concertation Ville/C.P.A.S. du 13 décembre 2013).
- 2.- CITE ADMINISTRATIVE - Etat d'avancement.
- 3.- POLITIQUE DES GRANDES VILLES.